



Customs and Immigration Union
Syndicat des Douanes et de l'Immigration

[TRADUCTION]

Le 27 mai 2024

PAR COURRIEL: erin.ogorman@cbsa-asfc.gc.ca
(version originale par courrier)

Mme Erin O'Gorman
Présidente
Agence des services frontaliers du Canada
191 avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0L8

OBJET : Les représentantes syndicales et les représentants syndicaux doivent cesser de communiquer avec l'employeur

Madame,

À la lumière du mandat de grève obtenu par les membres du Syndicat des Douanes et de l'Immigration le 23 mai 2024, je tiens à vous aviser que les représentantes et les représentants du SDI à tous les paliers — local, régional et national, y compris le personnel du bureau national — ont pour consigne de cesser dès maintenant toute interaction avec l'employeur concernant toutes les questions syndicales, pour toutes les unités.

Des exceptions seront faites pour la participation à des réunions liées à des plaintes pour violence et harcèlement sur le lieu de travail, pour le signalement de risques imminents pour la santé et la sécurité ou d'autres situations impliquant un problème de santé et de sécurité, tel que stipulé par la loi, et pour le traitement d'autres questions de nature immédiate et urgente.

Les communications normales entre le syndicat et l'employeur reprendront dès que le conflit de négociation en cours sera résolu.

Le président national,

Mark Weber